



En 2019 L'ACTION DE L'ÉTAT DANS L'AUDE CHIFFRES CLEFS ET PRINCIPALES RÉALISATIONS



UN ÉTAT AU PLUS PROCHE DE LA POPULATION



Un État qui écoute, conseille et accompagne

Une présence réaffirmée des services au public sur l'ensemble du territoire

Un Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services Au Public (SDAASAP) qui anticipe l'avenir.

Le département de l'Aude a été le premier en France à adopter un SDAASAP, suivi régulièrement par un comité de pilotage, sous la coprésidence de la Préfète et du Président du Conseil départemental. Le schéma, arrivé à mi-parcours en 2019, a fait l'objet d'une évaluation, en terme de stratégie, de gouvernance, d'impact et d'un réajustement suite au bilan réalisé.

Les 14 maisons de services au public (MSAP) qui vont se transformer dans le cadre du nouveau réseau Maisons France Services (MFS) constituent la pierre angulaire de ce schéma.

Transformation du réseau des maisons de services au public (MSAP) en Maison France Services (MFS)

- La création du réseau MFS est destinée à remplacer dès le 1^{er} janvier 2020 les MSAP existantes dans une approche qualitative.
- L'État a accompagné en 2019 les structures existantes vers cette étape de transformation, pour faire bénéficier le monde rural des nouvelles technologies et ce, pour une meilleure accessibilité aux services publics.

Dans un lieu unique interviendront selon différentes modalités, un socle de 9 opérateurs (Ministères de la Justice et de l'Intérieur, la CAF, la CARSAT, Pôle Emploi, la CPAM, les services fiscaux, la MSA, La Poste) ainsi que divers partenaires tels que EDF, Enedis, Véolia, etc... Un guichet unique permettra aux usagers d'être accompagnés dans leurs démarches administratives.

C'est ainsi que 7 premières MSAP dont 2 nouvelles, ont été retenues pour être labellisées MFS au 1^{er} janvier 2020 : Capendu, Mouthoumet, Sigean, Limoux, Narbonne, Bram et Salles-sur-l'Hers. Dans les mois à venir, d'autres MSAP seront labellisées, afin de couvrir tous les cantons du département.

La lutte contre la précarité énergétique, une priorité réaffirmée

- La lutte contre la précarité énergétique est une priorité de l'État et de l'Agence Nationale de l'Habitat. Dans ce cadre, 920 logements ont été rénovés sur le plan énergétique, pour un montant total de subvention de 5,5 M€ au titre du programme Habiter Mieux de l'État, complété par l'aide de l'ANAH.
- L'action de l'ANAH a permis de réhabiliter au total 1074 logements, avec une enveloppe globale de 6,07 M€ d'aides aux propriétaires auxquels s'ajoutent 572 000 € de financement pour l'ingénierie associée, soit un budget et un niveau de réalisation doublé par rapport à 2018.

L'emploi, un enjeu majeur pour l'Aude

- Taux de chômage au 2^{ème} trimestre 2019 : 11,6 %.
- 110 790 salariés, 37 510 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C au 3^{ème} trimestre 2019.
- 7 477 reprises d'emploi au 2^{ème} trimestre 2019 dans l'Aude, soit une progression de 2,3% en regard du 2^{ème} trimestre 2018.
- 19 900 personnes sont indemnisées par Pôle emploi, toutes allocations confondues, à fin juin 2019 (-1,6%).
- Missions locales : 8 370 jeunes accompagnés dont 2 945 reçus en premier accueil et 57 200 entretiens.
- 11 059 établissements employeurs (représentant 6,5 % de l'ensemble des établissements employeurs d'Occitanie).
- 83,7% des établissements employeurs comptent entre 1 et 9 salariés.
- 3 762 entreprises ont été créées (de 09/2018 à 09/2019), soit +10,3% par rapport à n-1.

La politique de la ville et de la jeunesse

Au titre de la politique de la ville

- 1,077 M € alloués au profit de 200 projets autour de 3 axes majeurs :
 - > Cohésion Sociale (65 % du budget) : programme de réussite éducative, accès à l'éducation....
 - > Cadre de vie et renouvellement urbain (10 % du budget)
 - > Emploi et développement économique (25 % du budget) : formations, stages, chantiers trempins...

Au titre de la jeunesse

- Depuis sa création en 2010, le **Service Civique** se révèle un vecteur majeur de l'engagement de la jeunesse, ayant permis à près de 2000 jeunes de s'engager dans l'Aude. En 2019, environ 450 jeunes ont effectué une mission de Service Civique dans le département.

Cette politique de promotion de l'engagement des jeunes est prolongée par le **Service national universel**. En 2019, le comité de coordination départemental du dispositif a été lancé, sous la présidence de Mme la préfète. Dès juin 2020, environ 300 jeunes réaliseront un séjour de cohésion de douze jours, dans l'Aude, avant d'effectuer chacun une mission d'intérêt général.

Protéger les plus fragiles

• Une convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi

Cette convention, signée le 25 juin 2019 s'inscrit dans la nouvelle démarche de contractualisation proposée pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté dans les territoires voulue par le Président de la République et le gouvernement. Elle prévoit un appui financier de l'État sur 3 ans (2019 – 2021).

Dès 2019, l'État apporte ainsi un soutien au département de 624 522,79 €, le Conseil départemental de l'Aude engageant une somme équivalente. Ces crédits

s'ajoutent aux 578 141 € alloués par l'État dans le cadre de la convention d'appui aux politiques d'insertion 2017/2019, soit au total, plus de 1,2 million d'euros.

Plus d'hébergements pour les personnes sans abri

Des moyens importants ont été déployés au cours de l'année 2019 en vue d'offrir à tous les démunis un abri et d'accompagner les personnes dans leur parcours d'accès ou de maintien dans le logement. L'action de l'État s'inscrit dans le cadre du « Plan Logement d'Abord » en recentrant la politique du logement sur les personnes sans domicile et les plus en difficulté.

> les capacités d'accueil en hébergement ont été renforcées avec la mise à disposition de 57 nouvelles places d'hébergement d'urgence, portant la capacité du parc à 353 places ouvertes toute l'année.

> de nouvelles solutions de logement adapté ont été développées (58 places d'intermédiation locative supplémentaires, et 35 places de pension de famille).

• Une mobilisation sans précédent contre les violences aux femmes

> L'année 2019 a vu le renforcement de la mobilisation de la lutte contre les violences faites aux femmes avec notamment :

> La déclinaison locale du Grenelle des violences conjugales lancé par le gouvernement le 03 septembre 2019.

> La signature de la charte d'engagement départementale pour la prévention et la lutte contre les violences conjugales le 25 novembre 2019.

> 5 places d'hébergement d'urgence supplémentaires pour les femmes victimes de violences conjugales sur Limoux, ce qui porte leur nombre à 35.



FOCUS

- L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre constitue le relais du ministère des armées auprès de la population audoise.

- Au titre de 2019, son guichet unique de proximité a permis :

- > d'instruire plus de **10 000 retraites** au profit des bénéficiaires de la carte du combattant accordée aux personnes ayant servi en Algérie du 3 juillet 1962 au 1^{er} juillet 1964.

- > d'octroyer plus de **600 000 € d'aides ponctuelles**, ce qui place le département au 3^{ème} rang national des aides sociales après le Nord et les Bouches du Rhône.

Un État au soutien du territoire dans l'après-crise (inondations d'octobre 2018)

Soutenir et accompagner les sinistrés dans leurs démarches

- **Une mobilisation rapide du secours d'extrême urgence...**

2048 foyers, soit 4661 personnes ont bénéficié de ce secours d'extrême urgence, pour un montant total de 2 M€ (1,2 M€ pour l'Etat et 800 k€ pour le Conseil départemental).



- **... et du fond d'aide au logement d'urgence (FARU)**

164 dossiers de demande de FARU ont été traités, représentant 431 personnes, pour un montant de 600 k€.

- **Création d'une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS)**

540 000 k€ pour accompagner les sinistrés dans leur démarche de relogement.

- **Mise en place d'un programme d'intérêt général inondations**

Ce programme partenarial entre l'Etat, l'ANAH et Carcassonne Agglo, signé le 7 mars 2019, a pour objectif d'aider la reconstruction d'environ 200 logements, en traitant à la fois les aspects énergétiques, la prise en compte de la dépendance et la réduction de vulnérabilité.

- **Des mesures fiscales en complément**

Pour les particuliers : au titre de l'année 2018, traitement des demandes de remise gracieuse de taxe d'habitation (TH) et de taxe foncière (TF) avec 1 821 demandes traitées pour un montant de dégrèvement de 2 345 530 €. Pour 2019, un allègement de TF et de TH a été accordé aux contribuables résidant sur les communes les plus sinistrées, pour un montant total de 512 732 €.

- **La réédition de titres détruits ou détériorés**

Des dispositifs de recueil mobiles ont été mis en place dans les mairies sinistrées pour instruire les demandes de personnes dont le passeport ou la CNI a été perdu ou détérioré. Les nouveaux titres ont été délivrés gratuitement. Des procédures spécifiques ont également été mises en place pour les permis de conduire et les cartes grises.

- **Une aide juridique et administrative**

Les associations spécialisées dans l'aide aux victimes, France Victimes 11 Carcassonne et l'Association Narbonnaise d'aide aux victimes France Victimes (ANAV), ont été mobilisées.



Soutenir les entreprises impactées par les inondations



- **Aide au redémarrage**

84 dossiers traités pour 450 k€ d'aides, au profit de 79 entreprises et 192 salariés.

- **Activité partielle**

86 dossiers traités en 2018 dont 11 prolongés en 2019 pour 46 154 heures consommées, soit 357 232 € d'aides.

- **Parcours Emploi Compétences**

Création de 216 parcours emploi compétences pris en charge à 80 % du SMIC par l'État (contre habituellement 50%).

- **Des mesures fiscales**

Pour les entreprises : 388 dossiers ont fait l'objet de remise gracieuse de cotisation foncière des entreprises et de taxe foncière pour un montant de 721 598 €.

Soutenir les exploitations agricoles et viticoles

- **Calamités agricoles « pertes de fond et de perte de récolte »**

880 dossiers individuels instruits, en lien avec le Conseil régional et l'association audoise des agriculteurs sinistrés pour 4,8 M€ versés.

- **Des mesures fiscales également pour l'agriculture**

En cas de pertes de fond, les bases fiscales ont été mises à jour pour l'établissement de la taxe foncière 2019.



Soutien aux collectivités locales

Des moyens financiers exceptionnels ont été engagés en faveur de la reconstruction :

- **Le fonds de solidarité pour les biens non assurables**

41,2 M€ octroyés au titre de la dotation de solidarité au bénéfice de 181 collectivités, dont 25 M€ pour la seule année 2019.

- **Autres aides**

4,8 M€ pour le rétablissement des réseaux et ouvrages : ADEME, FNADT et Éducation Nationale.

10 M€ au titre des dotations de droit commun (DETR, DSID, DSIL et CNDS).

2,1 M€ mobilisés pour préparer l'avenir des collectivités et concevoir la stratégie de reconstruction dont 1,8 M€ de compensation des pertes de bases fiscales et le maintien des dotations en 2019.

1,4 M€ attribués en octobre 2019 par l'Agence Nationale du Sport, à titre exceptionnel, pour la rénovation des équipements sportifs sinistrés (terrains multisports, city-stades, cours de tennis, piscine).

145 k€ accordés au titre du FNADT pour les études bâtementaires, soit 49 k€ en 2018 et 96 k€ en janvier 2019.

20 M€ prévus par l'Agence de l'Eau.

- **Établissements recevant du public**

> Aide à la relocalisation provisoire de deux écoles touchées par les inondations (Conques et Trèbes) : aide de 500 k€ du ministère de l'Éducation Nationale.

> Accompagnement de l'État pour la réouverture d'EHPAD impactés par la crue (Trèbes, La Redorte et Saint-Hilaire) : 2,173 M€ versés pour l'accueil des résidents sur les autres sites.

Une mobilisation extrêmement rapide du Fonds Barnier pour les particuliers



- Pour l'achat des habitations au titre du Fonds Barnier, en collaboration avec l'Établissement Public Foncier :

> 225 demandes d'acquisition reçues de particuliers et 7 pour des biens publics,

> 142 acquisitions validées, 21 acquisitions réalisées et 43 prévues au début 2020.

> 10,8 M€ délégués pour l'achat et la démolition de 64 biens.

UN ÉTAT AU SERVICE DU TERRITOIRE

Un État facilitateur

Un guichet unique dématérialisé de demandes de subventions

- La préfecture de l'Aude, le Conseil départemental de l'Aude et le Conseil régional d'Occitanie ont mis en place un portail web commun permettant aux porteurs de projets du département de saisir leurs demandes de subvention pour la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), en une seule fois, sur la base d'un formulaire unique.
- Ce dispositif a été étendu à la dotation de solidarité suite aux inondations du 15 octobre 2018 en élargissant le partenariat à l'agence de l'eau.
- Une réflexion est engagée pour étendre cette dématérialisation à d'autres financements de l'État.

Des moyens de paiement innovants

- L'État (finances publiques) a accompagné les collectivités locales dans le déploiement d'un moyen de paiement innovant, Payfip. Ce nouveau moyen de paiement déployé par la DDFiP permettra, à terme, et au plus tard en 2022, aux usagers des services publics locaux de payer en ligne toutes leurs factures locales : eau, assainissement, cantine, crèche, etc. Grâce à Payfip, l'utilisateur pourra s'acquitter de ses factures en se rendant sur un site internet dédié.

Un partenariat pour améliorer la gestion publique locale

Carcassonne Agglo et l'État (finances publiques) collaborent activement pour améliorer la qualité de la gestion publique locale. Une convention de services comptable et financier (CSCF) a été signée le 28 octobre 2019 et s'articule autour de 5 axes principaux :

- optimiser la chaîne de la dépense ;
- fiabiliser et optimiser la chaîne de recettes ;
- promouvoir les modes de gestion dématérialisés ;
- améliorer la fiabilité des comptes et des restitutions ;
- développer l'expertise comptable, fiscale, financière et domaniale.

Des politiques contractuelles pour tous les territoires

- Poursuite de la mise en œuvre des 6 contrats de ruralité en faveur des territoires ruraux.
- Transformation en cours des 2 dispositifs « action cœur de ville » pour les territoires urbains de Carcassonne et de Narbonne en Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).
- Engagement de 2 territoires dans un Contrat de Transition Écologique (CTE) : Carcassonne Agglo en contexte post-inondation et le Grand Narbonne en prolongement du dispositif « Territoire d'industrie ».

Téléphonie mobile : Poursuite du déploiement du dispositif de couverture ciblée

- L'État, en lien avec les collectivités, a identifié des zones non ou mal couvertes. Les opérateurs ont ensuite l'obligation d'apporter, sur fonds privés, la téléphonie mobile et l'Internet très haut débit (4G) dans les 24 mois suivant la publication de la liste annuelle au Journal Officiel.
- Dans l'Aude, une équipe projet a été créée pour identifier les zones à couvrir en priorité et faciliter sur le terrain le déploiement par les opérateurs. 13 nouveaux sites ont été retenus au titre de 2019.



Un État garant du développement des territoires, de la protection de l'environnement et de son patrimoine

Le Canal du Midi

Depuis l'inscription du canal du Midi au patrimoine mondial de l'humanité, l'État s'est engagé à protéger l'ouvrage et ses paysages au travers de l'outil de classement de sites. Les paysages des rigoles d'alimentation constituent ainsi le cinquième et dernier classement destiné à répondre à cet engagement. En 2019, ce projet de classement a passé deux étapes décisives : la fin de la concertation locale puis sa présentation en commission nationale des sites qui a émis un avis favorable sans réserve. Le classement est attendu début 2020 après passage devant le Conseil d'État.

Valorisation du patrimoine

L'État participe à la mise en valeur et à une meilleure connaissance du patrimoine audois au travers notamment :

- de permanences délocalisées de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine sur l'ensemble du territoire (Carcassonne, Narbonne, etc.) ;
- de la sensibilisation du public par des opérations conjointes avec le conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de l'Aude ;
- de formations à destination de secrétaires de mairie ;
- d'animations lors des journées européennes du patrimoine ;
- de l'accompagnement et du financement à 50% d'un chantier d'exception de fouilles archéologiques situées derrière le futur musée Narbo Via, lieu de découverte d'une nécropole de plus d'un millier de sépultures unique en Gaule.

L'éolien

Un séminaire rassemblant l'ensemble des services de l'État et ses opérateurs s'est tenu le 19 décembre 2019 à Narbonne, en présence des préfets des 13 départements d'Occitanie. Il avait pour objectif de partager, dans le cadre de la programmation pluriannuelle de l'énergie, les enjeux d'un développement ambitieux et maîtrisé de cette filière en Occitanie.

Focus

Plan Paysager éolien

La révision du plan paysage vis-à-vis de l'éolien, réalisée sous maîtrise d'ouvrage État, permettra d'affiner l'analyse des parcs existants et des potentialités sur le territoire audois (renouvellement, effacement, densification) et permettre ainsi une lisibilité et une objectivation de l'appréhension du paysage lors de l'instruction des dossiers éoliens. Sa finalisation est prévue en 2020.

- **Les autorisations des deux projets de fermes pilotes d'éoliennes flottantes de 4 éoliennes chacune**, au large de Leucate/Barcarès (EFGL) et de Gruissan (EolMed) ont été signées les 6 et 20 novembre 2019 par la préfète de l'Aude (en charge de la coordination des procédures réglementaires inter-départementales des projets).

La vallée de l'Orbiel

A la suite des inondations du mois d'octobre 2018, des travaux et actions de contrôle ont été réalisés au sein de la vallée de l'Orbiel, et les recommandations sanitaires ont été renouvelées.

Face aux interrogations de la population, Mme Wargon, secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition Écologique et Solidaire, a demandé la mise en place d'un plan d'actions formel lors de sa venue dans le département de l'Aude le 28 octobre 2019.



Ce plan d'actions, articulé autour de 3 grands axes :

- limiter l'exposition et renforcer la protection des populations riveraines,
 - assurer une surveillance sanitaire de la population exposée,
 - améliorer le partage d'informations au travers d'échanges réguliers,
- a été présenté le 14 novembre 2019 aux élus, résidents et associations de la vallée.

Les actions précédemment initiées ont été poursuivies et de nouvelles actions ont été mises en œuvre, notamment :

- des prélèvements de sols ont été réalisés sur 25 sites publics sensibles susceptibles d'accueillir de jeunes enfants. Pour 10 d'entre eux, l'Ineris a recommandé de limiter les accès ou de recouvrir les sols par des terres propres,
- de nouvelles études ont été initiées : études de retombées de poussières, étude technico-économique sur la vallée du Grésillou,
- l'information des populations a été renforcée : réunions publiques, publication d'une foire aux questions et d'une notice d'information,
- une action de médiation a été mise en place afin de faciliter le relais entre les services de l'État et la population. Des permanences ont été réalisées au sein de 6

communes de la vallée, et une quarantaine de riverains ont pu faire part de leurs demandes et interrogations,

- une commission de suivi des sites sera installée au premier trimestre 2020.



Un État accompagnateur qui soutient les projets des collectivités



Plus de 26 M€ de crédits d'investissements :

- **La Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (DSIL)**

> 6,1 M€ pour 19 dossiers retenus.

Opérations phares : construction d'un pôle aqua-ludique au Païchérrou (Carcassonne) - réaménagement des quartiers Bourg et Parerie (Narbonne) - aménagement sécuritaire (Limoux).

- **Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)**

> 8,3 M€ alloués dans l'Aude (+ 400 000 € par rapport à 2018) pour 204 dossiers retenus.

Opérations phares : réhabilitation de la piscine de Conques-sur-Orbiel - construction d'un pôle culturel et sportif à St-Marcel sur Aude - construction d'une maison de santé à Saint-Hilaire.

- **Fonds National d'aménagement et du développement du territoire (FNADT)**

> 0,8 M€ pour 18 dossiers.

Opérations phares : Réaménagement du Somail (Grand Narbonne) ; Aménagement du domaine de Donadéry (Castelnaudary).

- **Dotation Politique de la ville**

> 1,6 M € au titre de la dotation politique de la ville pour 15 dossiers programmés et engagés.

Opération phare : réhabilitation d'écoles maternelles et élémentaires sur Carcassonne.

- **Dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID)**

> 3,6 M€ dont 1,5 M€ pour la réparation des dégâts des inondations de 2018 sur les ouvrages d'art.

Opérations-phares : reconstruction du collège des Fontanilles à Castelnaudary, reconstruction du pont de Saint-Hilaire.

- **Agence Nationale du Sport**

> 3,2 M€ pour 12 dossiers.

Opération phare : le projet de centre national d'entraînement du rugby à XIII à Alzonne.

- **Programme d'intervention territoriale de l'État**

> 0,9 M€

Action phare : éradication de la Bulle de Fleury d'Aude et réaménagement du site.

- **Fonds régionaux pour la conservation des monuments historiques**

> 1,5 M€ répartis sur 25 dossiers.

Opération phare : travaux de consolidation de l'église paroissiale Saint Michel à Conques sur Orbiel.

- **Fonds National des Aides à la Pierre (FNAP)**

> 1,7 M € pour 437 logements locatifs sociaux dont environ 200 logements réservés aux ménages disposant de revenus très modestes.



L'État se projette sur l'après intempéries pour construire un territoire plus résilient

Révision des programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI)
et des plans de prévention des risques inondations (PPRI)
et mesures conservatoires d'urbanisme

- Octobre 2019 : lancement de l'étude de vérification du modèle pluie-débit.
- Lettre aux maires en février 2019 demandant un audit structure de toutes les maisons ayant eu plus de 2 mètres d'eau en façade avant retour dans l'habitation.
- Engagement des études d'aléas sur 11 bassins versants et 3 communes situées à des confluences, préalablement à la mise en révision d'ici 2021 des PPRI correspondants.
- Ajustement du PAPI 2, validé par le préfet le 10 avril 2019, permettant le financement à 80 % des mesures de réduction de vulnérabilité des habitations.
- Avenant au PAPI 2 en cours d'instruction pour inscrire les études visant à mieux protéger les personnes et les biens.
- Préparation du PAPI 3, qui couvrira la période 2023-2029.

Définition du nouveau visage des communes les plus impactées

Accompagnement de communes dans la réalisation d'études de recomposition urbaine préalable à la reconstruction, en conciliant risques et urbanisme, financé par la DGD Urbanisme à hauteur de 200 k€.

Adaptation du territoire aux évolutions des impacts climatiques : le projet de contrat de transition écologique (CTE)

Accompagnement technique et financier des services de l'État pour l'émergence d'un CTE au niveau de l'agglomération de Carcassonne articulé autour de trois axes : reconstruction exemplaire, gestion de l'eau adaptée aux changements climatiques et économie de la transition.

Amélioration des processus d'intervention : retour d'expériences et plan d'actions

- Réalisation d'une mission conjointe composée d'inspecteurs généraux du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) et de l'Inspection Générale de l'Administration (IGA), dans le cadre d'une démarche de retour d'expérience.
- **Établissement d'une feuille de route comprenant 92 actions**, associant l'ensemble des services de l'Etat, ainsi que de nombreux partenaires, notamment le SMMAR.
- Le 15 octobre 2019 a été dédié à plusieurs cérémonies en mémoire des inondations, en partenariat avec le SMMAR.

Création d'un observatoire post-inondations

Signature d'une convention entre le **Centre national d'études spatiales (CNES)** et la préfecture de l'Aude le 18 avril 2019 pour la cartographie des zones inondées.

UN ÉTAT RÉGALIEN



Un État garant de la légalité

Le contrôle de légalité en quelques chiffres

- Nombre d'actes transmis : 38 197
- Nombre d'actes prioritaires reçus : 9 285
- Nombre d'actes prioritaires contrôlés : 8 740
 - > 598 pour la fonction publique territoriale
 - > 1 237 pour l'intercommunalité et pour la démocratie locale
 - > 6 094 pour l'urbanisme
 - > 811 pour la commande publique
- Nombre d'actes retirés ou modifiés suite aux recours gracieux : 102
- Suivi et contrôle des professionnels de l'automobile
 - > 396 professionnels de l'automobile sont habilités par la préfecture pour les opérations d'immatriculation. En 2019, 20 contrôles approfondis ont été réalisés qui ont mené à 4 suspensions et à 2 retraits d'habilitation.

Immigration : respect de la loi et humanité

- 233 demandes d'asile.
- 3 643 titres de séjours délivrés (1ères demandes et renouvellements).
- 220 nouvelles acquisitions de la nationalité française (+50% par rapport à 2018).
- 550 mesures d'éloignement prononcées, dont 178 exécutées, soit un taux d'exécution de plus de 30%, un des meilleurs d'Occitanie.

Un État garant des comptes publics de l'Aude

- Les services fiscaux se sont mobilisés pour le suivi de la mise en place du prélèvement à la source auprès des particuliers, des professionnels et des collectivités locales.
- En 2019, les actions pour permettre la dématérialisation des échanges avec les usagers et les partenaires des finances publiques se sont poursuivies : 125 618 déclarants en ligne qui représentent 149 805 déclarations en ligne déposées, soit 56 % des foyers fiscaux, contre 53% en 2018.
- Le centre de contact des finances publiques installé à Carcassonne a traité plus de 354 000 demandes d'usagers soit 226 020 appels téléphoniques, 122 108 courriels et 5 940 demandes de conversation en ligne.

Un état protecteur de la population

L'État garant de la santé publique

Prévention et gestion des risques liés à l'eau	Prévention et gestion des risques liés aux espaces clos et à l'environnement extérieur
<ul style="list-style-type: none">• 3 127 contrôles sur les réseaux d'eau• 420 contrôles sur les 41 sites de baignade• 1 249 contrôles sur les bassins de natation du département• 19 cas de légionellose pris en charge et 2 épisodes de contamination de réseaux d'eau par des légionelles investigués	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un plan de lutte contre l'habitat insalubre : plus de 60 signalements et 2 arrêtés d'insalubrité pris.• Actions ciblées sur le saturnisme infantile : 2 procédures engagées.• 3 intoxications au monoxyde de carbone investiguées• 2 cas de chikunguya investigués• 7 dossiers pour nuisances sonores traités• 90 logements ayant fait l'objet d'une mesure de radon dans les communes prioritaires.

La sécurité du consommateur et sa protection économique

Au titre de la concurrence et de la répression des fraudes :

- 616 contrôles effectués avec un taux d'anomalie de 29%

> **surveillance des secteurs à enjeux du département** : fruits et légumes – secteur de l'immobilier et de l'hébergement touristique – secteur viticole.

- 93 prélèvements alimentaires avec un taux d'anomalie < 6%

> **des opérations ponctuelles :**

>> l'opération interministérielle vacances a donné lieu à 215 visites notamment des hébergements de plein air et des structures de restauration dans les zones à forte densité touristique.

>> 27 visites réalisées dans le cadre de l'opération de fin d'année pendant la période des fêtes.



Au titre de la sécurité sanitaire des aliments :

- 652 inspections d'établissements agroalimentaires (donnant lieu à 52 procès-verbaux et 7 établissements ont fait l'objet d'une décision administrative de fermeture ou de suspension d'activité).

Au titre des alertes sanitaires et des toxi-infections :

- 33 contrôles réalisés.

La lutte contre l'habitat indigne

100 dossiers sont passés en comité d'examen des situations d'insalubrité repérées.

Le contrôle de l'accessibilité des Établissements recevant du public et des transports

• La Sous-Commission Départementale d'Accessibilité a été réunie 9 fois en 2019 et s'est prononcée sur 429 dossiers d'autorisation de travaux ou permis de construire ainsi que sur 79 demandes de dérogations aux règles d'accessibilité.

• L'État suit les 560 agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) déposés par les communes audoises, représentant plus de 2 550 établissements recevant du public.

Une complémentarité des équipes de l'État au service du respect de l'environnement

• Énergies renouvelables : 23 nouveaux projets d'énergie renouvelable accompagnés par l'État : 17 dossiers photovoltaïques, 4 dossiers éoliens, 2 chartes territoriales.

- 91 inspections d'installations classées pour la protection de l'environnement..
- Protection des cultures : 151 actions administratives de destruction de sangliers menées.
- Poursuite du programme de mise aux normes des enseignes publicitaires sur les territoires du parc naturel régional Narbonne Méditerranée (PNRNM) et des communautés de communes des Pyrénées Audoises et du Limouxin, ainsi que sur le territoire du nord Narbonnais (limite Minervois).
- Instruction de 2 270 demandes d'urbanisme pour le compte des 162 communes soumises au règlement national d'urbanisme (RNU).

Focus

Présence de grands prédateurs

Le loup est présent dans l'Aude depuis 2014, l'ours depuis 2018. Afin de soutenir les éleveurs dans le respect des engagements internationaux relatifs aux espèces protégées, 14 attaques ont fait l'objet d'une indemnisation de l'Etat, 28 dossiers d'aide à la protection des troupeaux ont été financés pour un montant de 175 000 € et 14 autorisations de tirs de défense simple sont en vigueur.



La sécurité des personnes, premier des droits

Encadrement des manifestations festives majeures

- Tour de France avec cette année un départ d'étape de la ville de Limoux.
- Festival de Carcassonne
- Embrasement de la Cité de Carcassonne
- Féria de Carcassonne
- Foire d'Espezel
- Barques en scène à Narbonne
- Fêtes du Cassoulet à Castelnaudary
- 200 visites de commissions de sécurité ont été réalisées en 2019 dans les établissements recevant du public (ERP)

Gestion de crise et activation du Centre Opérationnel Départemental (COD)

- Le COD a été activé durant 16 jours, afin notamment de gérer les troubles à l'ordre public liés à un climat social agité, mais aussi l'accident collectif de bus sur l'A61, avec déclenchement du plan nombreuses victimes.
- Une campagne feux de forêt hors norme, avec **181 feux de forêts occasionnant plus de 1 700 ha brûlés**, dont 1 103 ha parcourus par le feu de Montirat/Monze, le plus important feu au niveau national. **C'est le 4ème bilan le plus important sur le département de l'Aude depuis 1989.**



La sécurité routière

- Avec 35 personnes mortes sur la route en 2019 contre 33 en 2018, déjà en augmentation de 18 % par rapport à 2017, l'**Aude fait face à une forte insécurité routière**. Le nombre d'accidents et de blessés est quant à lui en léger recul (-5% par rapport à 2018). Les conduites addictives (37%) sont les principales causes des accidents dans le département devant la vitesse (26%) et le non-respect des règles de priorité (13%).
- Déploiement en juillet 2019 de l'éthylotest anti-démarrage, alternative à la suspension du permis de conduire.
- 80 070 € ont été alloués à des actions de prévention au titre du plan départemental d'actions sécurité routière.



Chiffres de la délinquance générale : une situation maîtrisée

- Malgré une légère hausse par rapport aux chiffres de la délinquance générale de 2018, année historiquement basse, la tendance à la baisse depuis les 5 dernières années se confirme en 2019.
- Grâce à la mise en place du Groupe de Lutte Anti Cambriolage, la gendarmerie a arrêté des individus qui sévissaient dans le département. La résolution de cette affaire a eu des répercussions positives dans l'ensemble de l'Occitanie.
- 2,5 tonnes de cannabis et 2 094 g de « drogues dures » ont été saisis par les douanes.
- La mise en œuvre de la sécurité du quotidien s'est poursuivie avec **95 conventions de partenariat actives** sur le département.
- Les travaux du nouveau commissariat de Carcassonne, d'un montant de plus de 12 M€ se poursuivent, tandis que la restructuration du commissariat de Narbonne a été lancée fin d'année 2019.
- Le procès de 31 Gilets Jaunes s'est tenu à Narbonne en décembre 2019, en référence à l'attaque de la sous-préfecture de Narbonne et à l'incendie du peloton autoroutier de la gendarmerie et des bâtiments de VINCI autoroutes à Narbonne le 1^{er} décembre 2018.



La prévention de la radicalisation : des efforts constants

- Réunions bimensuelles du groupe d'évaluation départemental.
- Mise en place de 2 cellules municipales d'échanges sur la radicalisation.



Focus sur les commémorations des attentats



L'année 2019 a été marquée par la gestion des conséquences des 2 événements majeurs qui ont touché l'Aude en 2018, à savoir les inondations et les attentats de Trèbes et Carcassonne. Cette année encore, l'Aude a accueilli 15 visites officielles, témoignant du soutien des plus hautes autorités à la situation du département.

Suivi des attentats de Trèbes et Carcassonne du 23 mars 2018

- **2 cérémonies officielles** ont été organisées le 23 mars 2019, un an après les faits. La 1ère cérémonie s'est tenue à la caserne Iéna à Carcassonne en présence de Madame Nicole Belloubet, garde des sceaux, ministre de la justice et du général Lizurey, directeur général de la gendarmerie nationale. Ce fut l'occasion de rendre hommage aux forces de sécurité intérieure et de secours à travers la remise de plusieurs décorations. La seconde cérémonie s'est tenue à Trèbes, présidée par le Premier ministre, afin de rendre hommage aux victimes et à leurs familles.
- Le suivi des victimes des attentats et des inondations s'est poursuivi tout au long de l'année 2019 à travers 3 réunions du Comité Local d'Aide aux Victimes.



Focus sur la communication de l'État

Une préfecture connectée et présente sur les réseaux sociaux :

- 280 000 visites du site internet interministériel de l'État
- 22 000 abonnés sur Facebook + 16% par rapport à 2018
- 7 700 followers sur Twitter +18%



Préfecture de l'Aude



@Préfet11



www.aude.gouv.fr

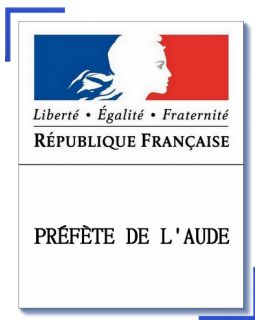
2019, c'est aussi...



Départ de M. le Préfet Alain THIRION



Arrivée de Mme la Préfète Sophie ÉLIZÉON



Publication :

Secrétariat général de la préfecture de l'Aude
Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau du cabinet de Mme la Préfète de l'Aude
Service de la communication interministérielle

Illustrations © Préfecture de l'Aude © Pixabay (Photos inondations © Claude Gironis)
Janvier 2020